

Extrait du SOS Enfants disparus

<http://www.sosenfantsdisparus.fr>

En cas de départ volontaire non inquiétant

- Que faire en cas de disparition ? - Disparition de majeur - En cas de départ volontaire non inquiétant -

Date de mise en ligne : mardi 26 aot 2008

SOS Enfants disparus

Attention : un majeur a le droit de partir sans donner de nouvelles, de couper les ponts avec sa famille (contrairement aux mineurs qui sont sous l'autorité de leurs parents). Par respect pour la liberté individuelle, on ne peut pas l'obliger à reprendre contact avec ses proches.

Si la personne est partie volontairement et que rien ne laisse supposer une disparition à caractère inquiétante, il faut engager une procédure de [recherche dans l'intérêt des familles](#) (RIF).

Il faut pour cela se rendre à la préfecture, mais la RIF peut éventuellement être enregistrée dans les commissariats de police ou brigades de gendarmerie. Elle suppose que le lien entre le demandeur et la personne disparue soit établi par la production d'un document officiel. Cette procédure administrative peut prendre plusieurs mois.

Une fois retrouvé, la personne majeure est informée qu'elle est recherchée par sa famille, mais ses nouvelles coordonnées ne peuvent être communiquées qu'avec son consentement.

En cas de refus, la personne qui a demandé la RIF est alors informée que le majeur recherché a été localisé, mais qu'il refuse de reprendre contact.

Parallèlement à cette démarche officielle, continuez vos propres recherches. Ex : allez en mairie vérifier les mentions sur l'état civil (mariage ?…).

Si, malgré le caractère volontaire du départ, la disparition paraît finalement inquiétante, vous pouvez écrire au procureur de la République du tribunal de grande instance le plus proche. L'objectif de ce courrier (en recommandé avec accusé de réception) sera de convaincre le procureur de déclencher une enquête pour disparition inquiétante. Les moyens déployés seront alors plus efficaces qu'une simple recherche dans l'intérêt des familles.

[**Que faire en cas de disparition inquiétante de majeur**](#)